

## Préverenges

## Griller des côtelettes sur la plage sans gêner les voisins

**La Municipalité propose une solution pour gérer la plage qui suscite des tensions depuis 2010**

Manon Germond

A Préverenges, la question revient en même temps que les beaux jours: où installer le barbecue sur la plage? Depuis des années, le lieu divise amateurs de viande grillée et riverains, excédés par les odeurs de merguez grillées. Face à ce désaccord, une solution de la part de la Municipalité est attendue depuis trois ans. Et voilà que l'exécutif arrive avec une nouvelle proposition qui fleure bon le compromis.

«C'était une impasse, mais nous avons réussi à mettre les différentes parties autour d'une table pour trouver un consensus», résume le municipal en charge de la Police et de l'Environnement, Jean-François Person. La proposition qui en ressort consiste à modifier le règlement de police afin d'autoriser les grils uniquement sur les emplacements et les installations mis à disposition par la Commune. A savoir: deux grils à charbon à trois emplacements différents. Une solution estimée à 17 000 francs, soit dix-huit fois

«Il n'y a pas eu volonté de faire traîner les choses!»

Guy Delacrétaz,  
syndic de Préverenges

moins chère que l'installation technologique de grils électriques proposée l'année dernière et refusée par le Conseil communal en raison de son coût (*lire ci-dessous*). S'ajoutent à cela des mesures pour améliorer la gestion du par-

king et des déchets. Le tout pourrait être testé cet été.

Mais pourquoi une telle proposition a mis tant de temps à émerger? Le syndic Guy Delacrétaz met les points sur les i. «Il n'y a pas eu une volonté de faire traîner les choses. Mais nous sommes face à une population très divisée. L'essentiel est de trouver une solution pérenne.»

#### Une solution qui séduit

Du côté des opposants, on reste sur ses gardes. Les riverains de l'association Préverenges pour le respect d'un environnement viable (PREV)

ne souhaitent pas se prononcer. Claude Paquier, président, glisse toutefois: «Toute amélioration de la situation actuelle ne peut, bien évidemment, qu'être saluée.»

Du côté de l'ex-comité référendaire, pro-grillades, la satisfaction domine. «Je pense que c'est une bonne alternative. Cette proposition va réduire une grande quantité des nuisances et nous permettra de continuer à griller», salue Vincent Cornut.

Dans le Bourg, la proposition est aussi bien accueillie. Julie Marcombes, mère de famille, confie qu'elle ne mettrait plus les pieds à la plage le dimanche, en raison de la forte affluente et des grils. «Je trouve l'idée intéressante, pour autant que les gens soient respectueux et nettoient après leur passage.» Un peu plus loin, à l'arrêt de bus, Alexandre Dombek-Monticelli, 19 ans, estime que la plage est avant tout un lieu de liberté et de plaisir. «Mieux vaut six grils que rien du tout, mais personne ne va respecter la mesure.» Pour lui, les grils jetables restent une bonne solution: «Si on les jette, il n'y a pas de problème.»

Enfin, à la boulangerie, Patrick Didisheim, enseignant à Préverenges, salue le compromis proposé par la Commune. Mais tient à relativiser. «Entre le Texas et l'attentat de Boston, je suis content de voir que chez nous les problèmes sont autres. Chacun ses soucis.»

## Quatre années de saga

● **Printemps 2009** Fin du réaménagement de la plage de Préverenges. Dès lors, celle-ci fait couler beaucoup d'encre.

Au cœur du débat se trouve surtout l'utilisation des grils. Et des agents de sécurité sont rapidement engagés pour réguler le trafic et le stationnement.

● **Avril 2010** Un règlement sur l'utilisation de la plage est adopté par le Conseil communal. Mais un comité référendaire s'y oppose. Le point qui fâche? L'interdiction d'utiliser les grils sur le banc de sable. Un référendum est organisé.

● **Octobre 2010** Les résultats sont serrés. La population accepte l'annulation du règlement à 842 voix contre 832.

L'utilisation des grils sur la plage est donc autorisée. La réaction des riverains dérangés par la fumée ne se fait pas attendre.

● **Printemps 2012** Un préavis est déposé avec une proposition de grils électriques pour un montant de 320 000 francs. La commission laisse passer l'été avant de rendre son rapport. Le Conseil refuse le préavis en octobre 2012 en raison du coût.

## Nyon Alain Berset a assisté à la première de Visions du Réel



Un invité de marque a fait le déplacement au Théâtre de Marens, hier soir, pour la soirée d'ouverture du 44e Festival international du film documentaire Visions du Réel. Le conseiller fédéral Alain Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur (ici avec Claude Ruey, président du festival), a

assisté à la projection du film *Alphée des étoiles*, réalisé l'année dernière par le Québécois Hugo Latulippe, papa de la protagoniste du film, Alphée. Atteinte d'une maladie génétique rare qui ralentit son développement, la fillette s'est installée en Suisse avec ses parents car, dans son pays d'origine, la seule issue

possible était l'école spécialisée. Dans ce long-métrage de 82 minutes, Hugo Latulippe raconte le quotidien de sa fille, ses progrès et sa relation avec les autres enfants... La projection du film a été suivie d'un débat en présence de l'écrivain Alexandre Jollien, lui-même atteint d'une maladie rare. Aux

côtés de Luciano Barisone, directeur de Visions du Réel, Alexandre Jollien a pu partager sa propre expérience et son combat pour faire accepter sa différence. Le film *Alphée des étoiles* sera de nouveau projeté aujourd'hui, à 12 h à la salle communale de Nyon (version française, sous-titrée en anglais). N.R.

## Le syndic de Bassins fusille le Conseil régional

Pour ou contre l'adhésion à la région? Le Conseil communal a pu entendre les arguments du syndic de Mies et la riposte de son homologue de Bassins, Didier Lohri



«Si on avait attendu le Conseil régional pour faire la piscine, on barboterait encore dans nos fontaines»

Didier Lohri, syndic de Bassins

«Le choix d'adhérer ou non au Conseil régional du district de Nyon est-il de la compétence de la Municipalité ou du Conseil communal?» La question, posée jeudi soir par un conseiller à l'occasion du débat organisé pour présenter les avantages et les inconvénients d'un tel choix, démontre qu'il règne une certaine confusion à Bassins. Depuis la création du Conseil régional en 2004, le syndic, Didier Lohri, a toujours convaincu ses collègues de l'exécutif qu'il n'y avait aucun intérêt à y adhérer. Mais la question n'a jamais été posée à l'organe délibérant. Conséquence d'une motion déposée en juin dernier, le sujet sera prochainement au vote.

Jeudi, le Conseil communal de Bassins a pu entendre les arguments du syndic de Mies, Pierre-Alain Schmidt, chaud partisan du Conseil régional, et la vive riposte de Didier Lohri, qui a tiré à boulets rouges contre «ce laboratoire d'idées qui a déjà coûté plus de 10 millions de francs».

Pierre-Alain Schmidt était bien placé pour défendre le choix de l'adhésion, puisqu'il a d'abord milité pour que sa Commune reste en dehors du Conseil régional. «On se méfiait de ce machin technocratique qui faisait de supers études jamais réalisées. Mais le machin a évolué, et je me suis rendu compte que c'était la meilleure manière de prendre notre destin en main et de rattraper le retard en matière d'infrastructures.»

De son côté, Didier Lohri ne semble pas vouloir changer d'avis. «Si on avait attendu le Conseil régional pour faire la piscine, on barboterait encore dans nos fontaines», a-t-il asséné en riant.

Et n'allez pas le traiter de mouton noir du district de Nyon. «Au contraire, c'est le district de Nyon qui est devenu le mouton noir du Canton quand les Communes riches du district ont fait scission en quittant l'Union des Communes vaudoises. On paie encore cette politique. Le Canton vient de voter 160 millions pour les routes, mais il n'y a pas 1 franc pour notre région.»

Au fond, le problème est bien d'ordre financier. Adhérer au Conseil régional a son prix: 20 francs par habitant, soit environ 25 000 francs par année pour Bassins. Puis, les Communes membres sont sollicitées pour financer des projets. C'est d'ailleurs ainsi qu'elles peuvent espérer des subventions fédérales et cantonales.

Mais Didier Lohri n'est pas d'accord avec le mode de financement. Il prône le système du point d'impôt, à son avis plus juste lorsque il y a tant de disparités entre les Communes d'un même district. Pierre-Alain Schmidt a tenté de relativiser l'effort auquel devrait consentir Bassins: environ 190 000 francs sur un budget de 6,2 millions. Mais Didier Lohri n'en démord pas. «Si Bassins choisit d'adhérer, il faudra augmenter les impôts de 5 points.» Yves Merz

## Rolle

## Avenue fermée à la circulation

L'accès à l'avenue Général-Guisan sera interdit depuis la route des Quatre-Communes dès ce dimanche matin et jusqu'à lundi, 5 h 30. La Commune mènera des travaux de réfection de la chaussée du giratoire. La circulation sera détournée par l'avenue de Beaulieu. Pour accéder à la route des Quatre-Communes, les automobilistes pourront emprunter la rue Jaques-Dalcroze, qui sera mise en double sens jusqu'au chemin Veyrassat. En cas de mauvais temps, les travaux seront reportés d'une semaine. N.R.

## Musique au temple

Gland Ce dimanche à 17 heures au temple de Gland, Pro Organum organise un concert soprano flûte et orgue. Œuvres de Haendel, de Vivaldi et de Stanley. Entrée libre, chapeau. Y.M.

## Flamenco ancestral

Mies La Compagnie Alba Lucera puise sa source à la racine du flamenco, art ancestral, tout en explorant de nouvelles perspectives par la danse et la musique. La danseuse Alba Lucera sera en spectacle à Mies (route de la Gare 12) jeudi 25 avril avec Jesús Flores (guitare) et Juan Torres (guitare). Entrée libre. Chapeau. www.fondation-engelberts.org Y.M.

## Morges

## Week-end Cuisine d'ailleurs annulé

La pluie qui tombe depuis vendredi ne ravira pas les gourmets adeptes de mets exotiques. En raison des mauvaises conditions, les animations prévues samedi dans le cadre du week-end Cuisines d'ailleurs sont annulées. Le concept proposait de découvrir des spécialités de plusieurs pays (Turquie, Ethiopie, Vietnam, Argentine) sur des stands installés au parc de l'Indépendance. En revanche, le repas mauricien du samedi soir, 19 h, qui se tiendra dans la cantine, est maintenu. E.BZ

## Préverenges

## Une solution pour le stationnement

Le conseiller communal Jean-Michel Morattel a déposé, jeudi soir, une motion demandant à la Municipalité de proposer un projet de réglementation des parkings pour le mois de septembre. Le conseiller Serge Risse a abondé en ce sens: «Nous avons accepté un préavis de 62 000 francs pour l'étude d'un système de stationnement cohérent il y a deux ans et, depuis, nous n'avons rien vu.» Les élus ont majoritairement voté en faveur de cette motion, l'exécutif devra donc se pencher sur la question. M.G.